



Collège
Marcel Roby

[HTTP://WWW.CLG-ROBY-STGERMAIN.AC-VERSAILLES.FR](http://www.clg-roby-stgermain.ac-versailles.fr)

REJOIGNEZ LA SECTION NATATION



TEST LE 3 AVRIL 2024

2 SECTIONS
SPORTIVES

Section d'Excellence

ATTEINDRE LE HAUT-NIVEAU?
6 ENTRAINEMENTS MINIMUM /
SEMAINE

ACCES AUX GROUPES
COMPÉTITION DU CNO

Section Sportive

VOUS AIMEZ NAGER?
VOUS VOULEZ PROGRESSER?
AUGMENTER VOTRE PRATIQUE
SPORTIVE HEBDOMADAIRE
3 ENTRAINEMENTS / SEMAINE

L'EXCELLENCE
POUR TOUS



Club Partenaire



SECTION SPORTIVE NATATION

Collège Marcel Roby

78100 SAINT GERMAIN EN LAYE

2024 - 2025



Pour que chaque nageur atteigne son plus haut niveau de pratique

L'objectif des sections sportives est de concilier une scolarité ordinaire avec une préparation sportive axée vers le haut niveau.

Elles bénéficient de l'appui du Rectorat de Versailles et du Conseil Départemental des Yvelines.

Deux structures sont accessibles en Section Scolaire Sportive.

Section d'Excellence Sportive : Nageurs maîtrisant les 4 nages, ayant passé le Pass Compétition. Le volume d'entraînement actuel est de 3 à 4 entraînements par semaine. Nageurs susceptibles d'intégrer le CAF du CNO. Groupe Compétition en FFN. Les nageurs participeront aux compétitions UNSS.

Section Sportive : Nageurs souhaitant pratiquer plus la natation, sans but compétitif FFN, et poursuivre un cursus de 4ans permettant de se perfectionner tout en suivant un cursus scolaire. Les nageurs participeront aux compétitions UNSS.

La structure :

Principale

Mme Smith Anne

Responsable pédagogique

TROTTIN Benoît, Professeur d'Education Physique

Responsable technique CNO

BENOIST Guillaume

Encadrement sportif CNO :

LALYS Violaine Brevet d'état 1^{er} degré

MIATTI K-Ryls BEJEPS AAN

BENCHERQUI Younes BEJEPS AAN

Suivi médical :

Centre de médecine sportive de l'hôpital de Poissy. Dr Nédélec-Jaffuel

Conditions d'entraînement :

Les entraînements se déroulent à la piscine du Dôme de Saint Germain en Laye

Horaires d'entraînement :

Le lundi de 16h00 à 17h30 / Le mercredi de 13h à 14h30 / Le jeudi de 16h à 17h30

Section d'Excellence Sportive : Obligation de s'entraîner dans son club sur les autres jours de la semaine. Au minimum 3 fois supplémentaires pour les Groupe Section d'Excellence. Participation aux stages du Club durant les vacances scolaires.

Langues obligatoires :

LVI : Anglais LVII : Espagnol,

Attention : pas de possibilité d'ajouter d'autres options (latin, euro...) durant la scolarité au collège.

Modalités d'entrée en classe de 6ème prioritairement

1- Dossier de demande d'inscription :

Envoyer votre dossier de demande d'inscription avant le

Vendredi 29 Mars 2024 à

COLLEGE Marcel Roby - M TROTTIN Benoît

3 rue de la Rochejaquelein

78100 St Germain en Laye

Pour être complet, ce dossier doit être composé :

- Du dossier complet rempli
- D'une lettre de **motivation de l'élève**
- Les photocopies des bulletins scolaires des 1ers et 2èmes trimestres de l'année scolaire en cours (attitude et niveau scolaire corrects exigés)

2- Test d'entrée :

Mercredi 3 Avril 2024 de 13h00 à 14h30

Rendez-vous à l'entrée de la Piscine de Saint Germain en Laye à 12h45

L'élève devra **obligatoirement** se présenter pour ce **TEST qui comprendra : une séance dans l'eau de 30 à 45 minutes et un entretien oral** avec Mme LALYS, M MIATTI, M BENCHERQUI et M TROTTIN.

3- Commission d'entrée

Si la candidature sportive a été retenue, une commission scolaire d'entrée se réunira pour examiner le dossier scolaire de l'élève. Vous serez prévenus par courrier de la décision de la commission. La décision d'affectation finale sera prise par l'Inspecteur d'Académie.

Attention, pour les élèves ne relevant pas du secteur du Collège Roby, faire une demande de dérogation à la carte scolaire auprès du Directeur de l'école primaire.

La dérogation des élèves Hors Département n'est pas acceptée par le Rectorat.

4- Conditions supplémentaires

La licence UNSS (sport) scolaire est obligatoire pour tous les élèves de la section sportive (25 euros en 2023). Obligation de participer aux compétitions FFN et UNSS Excellence.

L'appartenance à un club affilié à Fédération Française de Natation est obligatoire (Section d'Excellence)

N.B : Les entrées en classes de 5ème, 4ème et 3ème se feront en fonction des places disponibles.

5- Maintien dans le dispositif

L'entrée dans la section sportive se fait pour la classe de 6ème, le maintien dans le dispositif est soumis à validation chaque fin d'année scolaire.

SECTION SPORTIVE NATATION
Collège Marcel Roby
 2024 - 2025



DOSSIER D'INSCRIPTION EN SECTION SPORTIVE

Choisir une des deux Sections suivantes :

- Section d'Excellence Sportive
- Section Sportive

NOM :

Prénom :

Date de Naissance :

Adresse complète :

.....

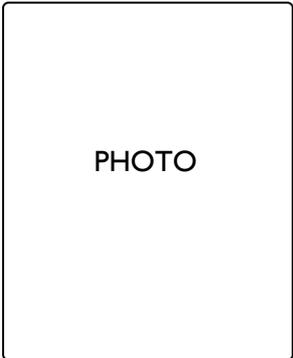
.....

Numéro de Téléphone :

Portable :

Domicile :

Adresse mail :@.....



Classe et établissement en 2023-2024

.....

Adresse de l'établissement

.....

Club d'appartenance en 2023-2024 :

.....

N° de Licence FFN 2023-2024 :

.....

Volume hebdomadaire en heure et kilométrage par séance

	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Samedi	Dimanche
Natation							
Autre (PPG, EPS...)							